

# A cause de l'islam, on prend n'importe qui pour apprendre à lire à vos enfants en Seine Saint-Denis !

written by Christine Tasin | 7 octobre 2014



Vous avez un bac plus 4 en management ? Vous avez décroché le gros lot, vous avez le droit de vous retrouver dès demain devant des enfants de primaire ou de maternelle.

Vous avez un bac d'arts du spectacle ? Vous allez pouvoir aller faire le clown devant des gosses pour leur apprendre vous ne savez quoi ni comment...

C'est le désolant spectacle qui s'offre en Seine Saint-Denis depuis quelques mois. Le département manque cruellement d'enseignants. On se demande pourquoi. Le département ne peut plus remplacer des enseignants absents. On se demande pourquoi.

<http://www.europe1.fr/societe/quand-pole-emploi-recrute-des-instits-p-ar-telephone-2249395>

« *Un entretien plié en 2 ou 3 minutes. Les conseillers Pole Emploi appellent plusieurs centaines de personnes par jour. L'entretien dure deux ou trois minutes, juste le temps pour les conseillers de poser les questions essentielles. A ce jour, une centaine de personnes a accepté l'offre d'emploi sur les quelques 300 postes à pourvoir au total.*

*Seul critère : un Bac +4. Des appels au hasard ? Pas totalement. Les chômeurs appelés*

*par Pôle emploi doivent être titulaires d'une première année de Master. Les candidats, qui se retrouveront face à des enfants de deux à onze ans, doivent enseigner aussi bien le français que les maths, l'histoire et la géographie, ou encore les sciences, une langue vivante, les arts plastiques... »*

Ici l'on est rassuré, on apprend que les enseignants ainsi recrutés seront » *seront accompagnés, comme les autres enseignants, par les inspecteurs de circonscriptions et par leurs écoles.* ». Les volontaires sont sauvés. Récapitulons : il n'y a pas d'enseignants disponibles pour assurer les remplacements, ceux qui sont en poste sont devant leurs élèves (et pas question en Seine Saint Denis de discuter le bout de gras à la porte de deux classes communicantes, les élèves ne le supporteraient pas et on peut douter de l'utilité d'une formation ainsi dispensée). Quant aux inspecteurs... en petit nombre, chargés de nombreuses écoles, comment pourraient-ils assurer en quelques heures l'équivalent d'une formation qui demande deux années au bas mot ?

**Il est évident que le mépris des Sans-Dents s'étend à leurs enfants.**

Imaginez l'un des enfants de Royal et Hollande en C.P. avec un instituteur ne sachant pas du tout comment apprendre à lire aux enfants (parce que apprendre à un enfant, le sien, c'est une chose -et encore ce n'est pas si simple- mais apprendre à 25 enfants en même temps...). Je vois d'ici Royal porter plainte, faire la révolution, elle qui a refusé d'inscrire, il y a quelques années, son fils à un célèbre cours de théâtre parce que ce dernier se trouvait dans un quartier mal famé...

Mais, en Seine Saint-Denis, n'est-ce pas, la population est majoritairement issue de l'immigration et musulmane, et la minorité de Français d'origine qui reste ne le fait que contrainte et forcée, parce qu'elle n'a pas le choix. Alors, Hollande, Valls et Bel Kacem ne risquent pas grand-chose...

Les nouvelles féodalités, surtout socialistes, se moquent comme de leurs premières chaussettes des enfants des pauvres. D'ailleurs il y a beau temps qu'ils se moquent de l'école tout court, qui a trop longtemps servi d'ascenseur républicain et de formation des élites. Des élites, il n'en faut surtout pas, des élites ça pense, ça conteste, ça sert de tête de file, ça pourrait même mener une révolution ! Alors puisque l'école républicaine a été massacrée à l'aide des réformes des pédagogistes et sociologues à la gomme, pourquoi se casser la tête à former et recruter des enseignants ? Ça coûte cher, et en plus, en Seine Saint-Denis, vu la population difficile, majoritairement intoxiquée par l'islam, ils ne tiennent pas la route, tombent malades et ne pensent qu'à demander leur mutation pour la Bretagne ou des cieux plus cléments...

Evidemment je vois là encore le rôle de l'islam. Ce n'est pas moi qui le dis, mais le *Haut Conseil à l'Intégration* qui, dans son [rapport](#) de 2011 (depuis Hollande a dissous cette assemblée qui était devenue trop critique sur le communautarisme musulman... ) dit clairement les choses ( le Haut Conseil à l'Intégration et ses membres ne disent pas que l'islam est une saloperie, mais comment penser autrement quand on lit les extraits ci-dessous ? ):

« L'école est fortement exposée, dans certains quartiers populaires, aux tensions ethnoculturelles. Le communautarisme progresse avec des demandes aménagements de différentes natures pour tenir compte de pratiques religieuses ou supposées telles » .

« Ainsi, il n'est plus rare que, dès l'école primaire, des parties du programme soient refusées : alors que le programme d'histoire en CM1 prévoit expressément « Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain », au même titre que l'étude « des conflits et échanges en méditerranée au Moyen Âge : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'islam », des enseignants se voient systématiquement opposés un refus de parents musulmans à l'étude, par leurs enfants, de la christianisation. Les mouvements migratoires, conséquences des Croisades sont remis en cause au prétexte que les Chevaliers n'ont pas existé, ou que dans le meilleur des cas, ils n'ont jamais atteint le Proche-Orient ! Qui imaginerait que l'éducation musicale soit contestée ? Pourtant, des enfants refusent de chanter dans une chorale ou de jouer de la flûte à bec au prétexte d'une interdiction religieuse. »

« Ainsi, la pression religieuse s'invite au sein des cours et dans la contestation ou l'évitement de certains contenus d'enseignement. Ainsi, les cours de gymnastique et de piscine sont-ils

évités par des jeunes filles qui ne peuvent être en mixité avec les garçons. Ces dispenses d'enseignement, parfois justifiées par des dérogations médicales « de complaisance », pose le problème du vivre ensemble entre filles et garçons. Il arrive que des enseignants, désarmés devant le peu d'élèves à la piscine lors du ramadan, cherchent auprès de l'imam le plus proche la justification religieuse à pouvoir suivre les cours dispensés. Par une volonté de bien faire, ces enseignants contreviennent alors au principe de laïcité et inscrivent de fait la religion comme ayant force de loi. »

« Si des contenus sont contestés ou refusés, d'autres sont demandés qui portent sur le pays d'origine et non pas sur celui d'accueil. »

« Depuis peu, les professeurs du domaine scientifique ne sont pas davantage à l'abri de contestations qu'ils doivent sans cesse contrer. L'évolutionnisme est remis en cause au profit d'une action divine ou créationniste imposée par l'élève, sans argumentation. Loin d'être marginales, ces contestations sont suffisamment récurrentes pour être remarquées et nous avoir été signalées au cours de nos auditions comme perturbant le bon déroulement des cours. »

« Par ailleurs, de plus en plus nombreux sont les établissements du second degré dont les enseignements peuvent être, sinon troublés par des événements géopolitiques, au moins perturbés par des questionnements au professeur qui éloignent des programmes et des connaissances constitutifs du cadre commun. Ces questionnements, ces prises de positions loin d'être marginales, ces contestations sont suffisamment récurrentes pour être remarquées et nous avoir été signalées au cours de nos auditions comme perturbant le bon déroulement des cours. souvent bruyantes

exigent de la part de l'enseignant, une forte conviction dans la portée de son métier et une formation solide pour affirmer rigueur et autorité pendant une séquence afin de garder le cap. Contrairement à ce que l'on entend, il n'est pas certain que les enseignants confirmés soient les mieux préparés à cet exercice, car, confortés par des années d'écoute relative de leur auditoire, beaucoup confirment l'émergence soudaine de situations de classes qui leur étaient jusque là inconnues. Décontenancés, certains lâchent prise. Aussi faut-il craindre que, pour acheter la paix dans la classe, des parties de programmes ne soient plus abordées, ou deviennent l'objet de négociations permanentes mettant à mal les outils indispensables à l'intégration sociale. »

« Ces dernières années sont marquées par une affirmation de l'appartenance religieuse dans les comportements des élèves. Face à cela, les enseignants et les équipes éducatives ne savent pas quelle attitude choisir : certains font semblant de ne pas voir le problème, d'autres justifient ces comportements par la victimisation de ces élèves, d'autres encore cherchent un fondement religieux pour légitimer leur cours... d'autres enfin refusent de négocier en tenant bon sur la laïcité. Enfin, insistons sur le fait que ces contestations perturbent le bon déroulement des cours et empiètent sur le temps dévolu aux enseignements. Cela est un facteur supplémentaire qui peut contribuer à renforcer le fossé entre les savoirs acquis par les élèves de ces territoires et ceux d'établissements plus à l'écart de ces débats. »

« 3.2 L'enseignement de l'histoire : le «

## roman national » contesté

La France est depuis longtemps un pays d'immigration. Pour des générations d'enfants d'immigrés, la remise en question de l'histoire ne s'est pas posée. La formule bien connue de « nos ancêtres, les Gaulois », aujourd'hui considérée comme assimilatrice, était conçue comme un moyen d'intégrer dans une même histoire des écoliers venus de pays différents. La France étant une terre de droit du sol, le lien qui unit les nationaux est un lien de communauté choisie

qui s'incarne dans une histoire nationale. Or, depuis plusieurs années, dans un nombre croissant d'établissements, les cours d'histoire sont le lieu de contestations ou d'affrontements, de mise en concurrence de mémoires particulières qui témoignent du refus de partager une histoire commune. Les sujets difficiles portent sur ce qui apparaît comme une concurrence des mémoires ou une difficulté à gérer une « contradiction dans le sentiment d'appartenance » ».

« Trois questions provoquent des situations de tension dans certains établissements :

- l'enseignement du fait religieux ;
- l'extermination des Juifs d'Europe ;
- le Proche-Orient (le conflit israélo-palestinien).

On peut y ajouter la décolonisation, notamment la guerre d'Algérie et les États-Unis (guerre du Golfe, guerre d'Irak, attentats de septembre 2001). »

« Plusieurs incidents sont liés à la visite de lieux de culte ou mémoriaux (refus de visiter des églises ou des

mosquées, refus de visiter les cimetières de Verduh...). Des revendications religieuses se font jour : demande de pause pour la rupture du jeûne lors du Ramadan, rupture du jeûne de professeurs musulmans avec leurs élèves dans un collège du Nord de Paris, refus de représentation de figures humaines en cours de dessin... »

« L'antisémitisme est souvent exprimé anonymement et peut se manifester lors des cours consacrés à l'enseignement du génocide des Juifs : plaisanteries déplacées, refus de voir des films comme Nuit et Brouillard. Les tensions viennent souvent d'élèves, qui s'affirment musulmans. L'antiaméricanisme est souvent lié à l'antisémitisme. »

Alors, si les enseignants, malgré le chômage, malgré la crise, désertent la Seine Saint-Denis, il faut bien en accuser l'islam, que cela plaise ou pas à Boubakeur, Valls et compagnie !

On rappellera pour la petite histoire que la désaffection professorale pour ce département remonte à plusieurs années :

<http://www.vousnousils.fr/2012/11/02/penurie-enseignants-il-faut-plan-marshall-pour-93-seine-saint-denis-536721>

<http://www.vousnousils.fr/2013/04/26/classes-sans-maitre-il-faut-un-plan-d%E2%80%99urgence-en-seine-saint-denis-546540>

Et pourtant, à part mettre encore plus d'argent, plus de moyens, engager des professeurs ne sachant pas enseigner, on n'a pas trouvé de parade. Normal, la seule parade possible serait d'interdire l'islam – et les pédagogistes- dans notre pays.

**Christine Tasin**

Les commentaires postés les 7 et 8 ne seront pour la plupart d'entre eux validés que le 9 dans la journée, je serai très occupée et loin de l'ordinateur pour cause de procès, de débats et de rendez-vous divers et variés ces deux jours... Retour aux nouveaux articles jeudi, quelques-uns programmés très tôt comme d'habitude et quelques nouveaux au cours de la journée...

*Avec toutes mes excuses.*

**Christine Tasin**